AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Remplacement du règlement 310-24 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

AUX PERSONNES CONCERNÉES PAR :

LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 320-24 RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

AVIS EST DONNÉ que le Conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement suivant adopté lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenu le 10 décembre 2024.

Projet de règlement numéro 320-24, intitulé « Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ».

L'objet de ce règlement est de mettre à jour le règlement sur les PIIA existant. Le nouveau règlement sera applicable aux secteurs et bâtiments suivants : Noyau villageois, Zone H-125 (Impasse des Boisés), Zones H-126 et H-127 (rue Lépine), tous les bâtiments patrimoniaux, tout projet intégré et tous les immeubles localisés sur un coin de rue (dans le périmètre urbain).

La séance de consultation publique se tiendra **le mardi 10 décembre 2024, à 19h30 heures,** dans la salle du Conseil située au 772, rue Principale, à La Présentation. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Veuillez noter que le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal, situé au 772, rue Principale, à La Présentation, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la Municipalité au www.municipalitelapresentation.qc.ca

AVIS DONNÉ à La Présentation, ce 22e jour du mois de novembre 2024

JMarchand

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière